

intempéries

Après les fortes crues de mai, les équipes du SMAH pensent les plaies



Dernièrement, Pierre Bardiès, président du SMAHHVA (Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la haute vallée de l'Aude), et son équipe sont venus à la rencontre des entreprises qui interviennent sur les cours d'eau, mis à mal par la crue du 7 mai dernier.

400 000 € de travaux

Après le chiffrage des travaux (37,6 kilomètres impactés) par les techniciens de rivière estimés à 400 000 €, une demande de subvention a été déposée auprès des différents financeurs (État, région, département), afin d'obtenir 80 % de financement.

Cependant, les élus du SMAHHVA ont souhaité entreprendre rapidement des travaux sur la ripisylve, la présence d'un grand volume de bois mort stocké dans le lit des cours d'eau et sur les berges pouvant avoir des conséquences déplorables pour les riverains et les ouvrages publics contigus en cas de nouvelle crue.

Ainsi, des secteurs classés comme prioritaires au vu de l'enjeu envers les zones habitées et les secteurs fortement encombrés ont été priorisés. Sept secteurs pour un linéaire de 6 km ont été répertoriés. Un marché a donc été lancé en urgence, pour un montant de travaux de 70 000 € HT, visant à leur redonner leur fonctionnalité hydraulique en enlevant les embâcles, le bois mort et les déchets.

Ces travaux ont démarré le 9 juillet, avec le groupement d'entreprise Actiforest-ARF. À l'heure actuelle, quatre secteurs ont été traités : il s'agit des zones comprises dans les communes de Cournanel, Magrie, Bourigeole et Festes-et-Saint-André (qui s'achève pour un linéaire de 2,5 km de cours d'eau).

Trois secteurs de travaux urgents dans les communes de Saint-Couat-du-Razès, Castelreng et Bouriège seront traités dans la continuité.

En parallèle, l'équipe en régie du syndicat, composé de quatre agents, s'est mobilisée dès le 9 mai, tout d'abord en s'orientant vers le dégagement des ouvrages de franchissement des cours d'eau, puis, dans un second temps, l'équipe s'est attelée au travail de nettoyage des cours d'eau en dégageant les arbres gênant le libre écoulement de l'eau.

À l'issue de la visite, Pierre Bardiès déclarait : « Pour cette tranche, il convient que les travaux dans les deux vallées soient menés sans tarder et que tous les bois soient enlevés des bords de cours d'eau. On continuera dès que possible les 330 000 € de travaux, si ceux-ci sont retenus par les financeurs ».